

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 V. 311 Vœu relatif aux versements des bourses CROUS.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant l'investissement pour l'avenir que constitue la formation la plus poussée possible de tous les jeunes ;

Considérant l'égal accès de toutes les classes sociales aux études supérieures comme un enjeu de justice sociale ;

Considérant la ségrégation sociale déjà fortement à l'œuvre dans l'accès aux études supérieures ;

Considérant que le coût des études supérieures est un frein aux choix d'orientation et de poursuite des études ;

Considérant qu'entre 2006 et 2010, la part des enfants issus des milieux populaires dans l'enseignement supérieur est tombée de 35 à 31 %, quand celle des étudiants des classes aisées a progressé de 32 à 36 % ;

Considérant l'étude de l'Observatoire de la vie étudiante stipulant que près d'un étudiant sur deux (46 %) est obligé d'exercer une activité salariée durant l'année universitaire, compromettant ses chances de réussite ;

Considérant l'étude 2013 de l'UNEF montrant que le coût d'une année d'étude est généralement compris entre 10 500 et 15 000 euros ;

Considérant que les conditions d'étude sont des facteurs déterminants de la réussite ;

Considérant que plus de la moitié des étudiants salariés sont en situation d'échec universitaire ;

Considérant que les bourses CROUS sont versées sur des critères sociaux restrictifs ;

Considérant que l'austérité budgétaire conduit le CROUS à souffrir d'un manque de moyens humains et financiers ;

Considérant que les difficultés du CROUS l'ont conduit à n'avoir toujours pas versé les bourses sur critères sociaux plus d'un mois après la rentrée universitaire ;

Considérant que ces retards provoquent des difficultés financières des étudiants concernés notamment auprès de leurs banques et remettent en cause l'accès aux droits fondamentaux ;

Considérant le besoin de régularité, de stabilité et d'assurance quant au versement d'une source de revenu ;

Sur proposition de Jean-Noël Aqua, Nicolas Bonnet-Oulaldj et des élu-e-s du groupe Communiste-Front de Gauche,

Emet le vœu :

- que la Ville de Paris intervienne auprès du Gouvernement afin de garantir le versement des bourses CROUS à date fixe, notamment en allouant suffisamment de moyens humains et financiers au CROUS.